

Gens d'ici. Petites histoires de grands

Le mystérieux Monsieur Fermat - Saison 2 - (1/3)



Gens d'ici. Petites histoires de grands

Feuilleton par Claire Adélaïde Montiel

Peu de mathématiciens peuvent se vanter d'être aussi connus dans le monde entier que Pierre Fermat. Dans la région, nous connaissons sa maison natale à Beaumont-de-Lomagne. Le lycée de Toulouse, des rues et plusieurs établissements solaires portent son nom. Il doit sa popularité à sa célèbre conjecture : « **L'équation $X^n + Y^n = Z^n$ n'a pas de solution dans l'ensemble des nombres entiers naturels non nuls si n est un entier égal ou supérieur à 3** ». Improprement désignée par ses admirateurs comme « le dernier théorème » ou encore « le grand théorème de Fermat », elle a passionné nombre de mathématiciens pendant 356 ans et a valu à son auteur un statut de vedette dans les journaux du monde entier avant d'être enfin démontrée par l'anglais Andrew Wiles en 1994 et d'accéder ainsi, légitimement cette fois, au statut de théorème.

Du fait du battage médiatique dont il a fait l'objet, chacun croit connaître Pierre Fermat ou de Fermat comme on voudra le nommer. Aussi est-on surpris de découvrir à quel point il s'est comporté, toute sa vie durant, comme un homme énigmatique, voire même secret.

Nous allons le percer à jour pour vous, amis lecteurs. Menons l'enquête !

Saison 2 - (1/3) : Mais où est passé le corps ?

Nous sommes le 12 janvier 1665, dans la ville de Castres. Le registre paroissial de l'église de la Platière annonce le décès « de Messire Pierre de Fermat, conseiller au Parlement de Toulouse... » et son inhumation, dès le lendemain dans une chapelle de l'église des révérends pères de Saint Dominique dont on sait qu'elle fut détruite ultérieurement sans qu'il soit fait mention de ce qu'il est advenu des corps.



En ce siècle où la contre-réforme s'acharne à grignoter un à un tous les avantages acquis par les tenants de la « Religion Prétendument Réformée », que peut bien faire dans la ville de Castres, ce bastion du protestantisme, un magistrat appartenant au Parlement de Toulouse dont on sait qu'il pratique, depuis plus d'un siècle, un catholicisme intransigeant ?

En fait, ce n'est pas la première fois que Pierre Fermat se rend dans cette ville. La mort le surprend lors de son cinquième séjour. Il est en effet détaché par le Parlement de Toulouse pour « servir le Roi » à la Chambre de l'Édit. Cette juridiction spéciale - il n'en existait que cinq en France - qui avait pour fonction de régler les différends entre les deux communautés religieuses, était également dénommée chambre mi-partie car elle était constituée d'un nombre égal de conseillers de chaque religion, dix juges protestants demeurant sur place et dix magistrats catholiques choisis parmi les conseillers du Parlement de Toulouse.

Dans cette cité huguenote, Pierre Fermat, bon catholique, avait coutume de s'installer avec femme et enfants pour un an, parfois deux, et d'entretenir les meilleures relations avec les membres, tous protestants, de l'Académie. Ces beaux esprits, passionnés de science et de littérature, qui prisaient fort ses talents de mathématicien et de philologue, ne lui marchandèrent ni leur amitié ni leur considération.

Il semblerait, en toute hypothèque, qu'il faille se résigner à l'idée que la dépouille de notre magistrat ait disparu à Castres lors de la démolition de la chapelle des dominicains. Mais les choses ne sont pas si simples. D'aucuns prétendent que son corps aurait été transféré à Toulouse pour y être inhumé dans la chapelle du couvent des Augustins où la famille avait fait édifier un tombeau. Une allégation que l'archiviste Pierre Saliès met en doute pour deux raisons. La première est que cette pratique n'était pas courante en ce siècle. Et la seconde qu'elle va à l'encontre des dernières volontés du magistrat. Celui-ci a en effet stipulé dans son testament que sa sépulture devait être faite « avec le moins de frais et d'éclat qu'il se pourra. »

En l'absence de documents déterminants, les partisans du transfert citent à l'appui de leur thèse, la plaque de marbre noir qui a été conservée au Musée des Augustins après la destruction du tombeau de la famille Fermat en 1793, lors de la Révolution française.



PIAE MEMORIAE

DOM PETRI DE FERMAT

SENATORIS TOLOSANIS

« À la pieuse mémoire de Pierre de Fermat, membre du parlement de Toulouse ». On peut remarquer cet hommage rendu au grand homme ne comporte nulle mention telle que : « ci-gît » ou « ici repose », qui pourrait constituer une preuve de la présence effective du corps. La fameuse plaque serait donc vraisemblablement un cénotaphe, tombeau élevé à la mémoire d'un mort ne contenant pas le corps, d'autant que, contrairement à ce qu'on a longtemps cru, elle ne daterait pas du XVIIe siècle mais bien plutôt de 1782, en un temps où la ville de Toulouse passa commande auprès du sculpteur François Lucas pour un premier buste de Pierre Fermat destiné à ce même tombeau, puis l'année suivante d'un second qui fut exposé dans la Salle des Illustres.

Comme second argument, les partisans du transfert font état d'un extrait du livre de la sacristie des Augustins datant du 24 décembre 1675 qu'ils jugent en mesure de valider leur hypothèse : « Receu de Mademoiselle de Fermat, vefve à M. Fermat pour la présence des religieux à l'enterrement de M. Fermat, grande messe et quatre messes basses, la somme de 5 livres.3 » . Or, il se trouve que le M. Fermat dont il est question n'est autre que « Christophe de Fermat, marchand chandelier... demeurant à la rue de la Pomme... enseveli aux Augustins le 3 décembre 1675 » pour le salut duquel Mademoiselle Jeanne de Landes, sa veuve, fit dire, quelque temps après sa sépulture, des messes comme le voulait la coutume. La méprise est bien compréhensible. Il n'est pas inutile de rappeler que les Fermat qui avaient fait souche dans le sud-ouest, y étaient fort nombreux. Pendant que la branche beaumontoise s'orientait vers les métiers de la magistrature, les Fermat toulousains, originaires du Pont d'Arratz, dans le Gers, se consacraient aux métiers de la marchandise. Certains d'entre eux, les plus prestigieux, furent même capitouls.

Au milieu de tous ces aléas, une seule certitude demeure : qu'il ait été inhumé à Castres ou à Toulouse, le corps du magistrat mathématicien a bel et bien disparu. Il n'y a cependant rien à regretter, car si la dépouille de cet illustre enfant de l'Occitanie qui, né à Beaumont-de-Lomagne, exerça sa fonction de magistrat à Toulouse et mourut à Castres, demeure introuvable, son oeuvre, bien vivante, continue à féconder la culture mathématique plusieurs siècles après sa mort.

Saison 1 : épisode 1 ; épisode 2 ; épisode 3.

Le Journal du Gers vous propose de réaliser des feuilletons (le plus longtemps possible) sur l'histoire de personnages importants pour la mémoire et pour la culture du territoire. Ces personnages peuvent être de fortes personnalités locales et nous avons déjà quelques autres séries en tête, mais il est possible aussi d'imaginer un hommage à des personnes de notre entourage qui ont une histoire pas ordinaire ! Ou tout à fait ordinaire ! Ici tout est permis !

Ce projet est initié par Catherine Gadon convaincue de l'importance d'une presse locale vivante.

Si vous avez des idées de personnages du Gers et tout autour, si vous êtes vous-même un auteur sur la vie de personnages de ce territoire, vous pouvez laisser vos impressions ou vos idées à cg@lejournaldugers.fr

C'est avec bonheur, bienveillance que nous étudierons vos propositions avec l'équipe qui s'est déjà constituée autour de ce projet.